



**ASSEMBLEE GENERALE
VENDREDI 17 NOVEMBRE 2023**

Membres du Conseil d'Administration présents :

- David Agnès, Président
- Anne Couderc, Trésorière
- Anne-Gaëlle Maisons, membre élu

Membres du Conseil d'Administration excusés :

- Gérard Leseul, vice-Président
- Marie-Andrée Malleville, membre de droit, Adjointe au Maire
- Elisabeth Labaye, membre de droit, Conseillère municipale
- Nolwenn Marouteau, membre élu

Représentantes des parents d'élèves présentes :

- Hélène Bouvry
- Nicolas Lozay

Invités à titre consultatifs présents :

- Thierry Champion, Commissaire aux Comptes (KPMG)
- Cécile Ragu, Directrice de l'École de Musique de Rouen

Le Président, David Agnès ouvre la séance, remercie les adhérents de leur présence.

**RAPPORT MORAL DU PRESIDENT
ANNEE 2022.2023
« L'École »**

EQUIPE PEDAGOGIQUE

- Jean-Christophe Ragu a cessé son activité de professeur de formation musicale, les heures ont été proposées aux professeurs en poste, c'est Jeanne Favier qui a assuré les heures reconduites, soit 3h/4h.
- Fanny Gervais en congé sans solde pour l'année a été remplacée par Stéphanie Alcazar, (Jeanne ne souhaitant plus assurer ce remplacement) et Solène Leroy.
- Anne-Claire Langlois a souhaité maintenir sa demande de réduction de temps de cours ; Sabine Figuet n'a pas souhaité poursuivre son remplacement, Loeiz Buhan a donc assuré la totalité des heures vacantes.
- Elise Rege est restée en congé parental, c'est Narek Movsissian qui a assuré son remplacement toute l'année ainsi que celui de Lise Lamarre, en congé de maternité jusqu'au mois d'avril.
- Karen Walczak le Sauder, Isabelle Simon-Houlette ont souhaité réduire leur nombre d'heure, ces temps de cours ont été reportés sur d'autres disciplines (voir effectifs)
- Josselin Sauvage a vu son temps de travail augmenter à Maromme et a donc sollicité une diminution de ses heures, c'est Pierre Locoge, ancien élève de l'école qui a assuré son remplacement.

Résultat de l'élection du Conseil Pédagogique qui a eu lieu lors de la réunion de rentrée 2022

DISCIPLINE	TITULAIRE	SUPPLEANT
CORDES	Yoann Filin	Thibault Leroy
VENTS	Mickaël Jaure	Oguz Karakas
PIANO	Karen Walczak le Sauder	Carole Hébert
FORMATION MUSICALE	Jeanne Favier	Solène Leroy
MUSIQUES ACTUELLES	Damien Train	Josselin Sauvage

INFORMATIONS DIVERSES SUR L'ANNEE

- Dès le début de l'année, l'ensemble des salariés a été sollicité pour suivre une formation EPI et EVAC, obligatoire dans toute structure. Pour la formation EPI, seuls les salariés ayant déjà reçu cette formation depuis moins de 3 ans ont pu en être dispensés, les salariés concernés ont tous apprécié le contenu. La mauvaise nouvelle fut d'apprendre un peu tardivement que cette formation ne serait pas prise en charge par Uniformation.
- Comme prévu dans le projet pédagogique de l'école, les professeurs de formation musicale se sont réunis pour dresser un état des lieux de l'enseignement de la formation musicale au sein de l'école. Depuis notre visite au CRR les professeurs ont testé de nouvelles méthodes, les évaluations ont été modifiées.

Les années Covid sont venues perturber ces démarches, il était intéressant de faire un point pour enfin déterminer ensemble les objectifs visés, les contenus et outils utilisés pour atteindre nos objectifs, apprendre avec une pédagogie vivante et active. Les professeurs ont pu échanger, partager et coconstruire un document de base qui synthétise les compétences attendues par année et en fin de cycle.

- Fin novembre, Jessica a créé la page Facebook ! Alimentée de photos et vidéos, ce nouveau support de communication remporte très vite un vif succès, les followers s'empressent d'ajouter leurs commentaires !

EQUIPE ADMINISTRATIVE

Dolorès Gamundi avait cessé ses fonctions le 31 août. C'est Angélique Da Silva, arrivée en mai, qui a assuré le poste d'assistante de gestion, en charge des ressources humaines (salaires, contrats, formations, arrêts de travail...) Cependant, à partir du 1^{er} mars, Angélique Da Silva, a sollicité une baisse de son temps de travail à hauteur de 10 heures hebdomadaires et quelque temps après, a finalement sollicité une rupture conventionnelle qui a pris effet fin avril. Ses responsabilités ont été réparties entre la secrétaire et la direction, Jessica Amara assure désormais le poste d'assistante de gestion.

EVOLUTION DES HEURES D'ENSEIGNEMENT ET EFFECTIFS

Les heures :

- Suite au départ d'un professeur de formation musicale, les heures de formation musicale sont en légère baisse, le nombre des cours a été ajusté au plus près des besoins. Ce temps de cours a pu être basculé sur les heures du jazz band qui désormais répète chaque semaine avec ses 3 professeurs (temps calculé / masse salariale des 3 primes contractualisées, soit 1h75).
- Le nombre global d'heure d'enseignement d'instrument est resté quasi à l'identique de celui de l'année précédente.
- Le jazz band a répété pour la première année tous les lundis. Pour certains élèves cet aménagement a été très apprécié, d'autres, ont trouvé que ce rythme était un peu lourd dans le planning de la semaine, il faudra donc essayer de s'organiser en envisageant peut-être des répétitions partielles pour éviter de mobiliser tous les élèves chaque semaine.

Les effectifs :

- L'atelier « Percus'Sons », malgré un affichage dans toutes les écoles, une communication auprès de toutes les familles n'a pas réussi à avoir une équipe au complet. Cet effectif réduit n'a pas empêché les élèves, sous la houlette de Juliette Louvion, de construire une belle dynamique et d'être très satisfaits de leur année musicale.
- Le chœur de femmes accueille chaque année de nouvelles chanteuses, les effectifs sont restés stables.
- La classe de clarinette qui depuis quelques années affichait complet a gardé 1 place disponible. Ces fluctuations des choix des enfants restent inexplicables, chaque année, « l'instrument phare » change, hors mi le piano qui reste toujours très sollicité.

Le nombre total d'élèves instrumentistes est en très légère augmentation, les évolutions se situent entre les différentes disciplines avec un jeu de vases communicants. Ainsi, la légère baisse d'heure en violon a pu profiter à quelques classes pour lesquelles les demandes étaient plus importantes cette année. Quelques élèves ont souhaité poursuivre leur parcours instrumental à l'école après le baccalauréat avec le parcours adulte, (2 élèves sur un même créneau de cours).

Par ailleurs, l'école a accueilli 2 élèves de l'école Debussy qui ont suivi le parcours avec Démos et qui ont émis le souhait de poursuivre leur apprentissage à l'école de musique. L'une d'elle a souhaité changer d'instrument en cours d'année et commencer la flûte traversière.

SAISON MUSICALE (voir tableau joint)

- C'est le chœur de femmes qui a ouvert la saison musicale avec un concert le 24 septembre à la chapelle du CHU autour d'un répertoire de chants du nord et de chants sacrés. Le célèbre Gloria de Vivaldi en partenariat avec l'orchestre et le chœur d'enfants du conservatoire de Grand Couronne fût la seconde étape de la programmation 22.23. Le vendredi 26 mai, un premier concert a été donné à Grand Couronne, et le samedi 27 mai à l'église Saint Vivien à Rouen.
- Hommage à la guitare avec un concert le 2 octobre à St pierre les Elbeuf. Un bel ensemble de guitares a assuré la 1^{ère} partie du concert du soliste Thibault Cauvin.
- Nos auditions et concerts hors les murs :
Les auditions dans les résidences pour personnes âgées sont très appréciées !
Les liens se tissent entre les musiciens et les résidents de la résidence pour séniors « les Boréales » tout comme avec ceux de la résidence « la Calende » ! A chaque audition de classe, nous retrouvons un public fidèle qui apprécie de venir découvrir les prouesses de cette jeunesse musicienne ! Chaque audition revêt un style différent, son répertoire, ses instruments, du musicien soliste, aux duos jusqu'aux ensembles plus importants comme pour le carnaval des animaux organisé par Oguz Karakas, le public est toujours là, heureux de ce moment de partage !
. Ces rencontres sont très chaleureuses, les sites très appréciables de par leur confort, c'est une satisfaction pour tous ! Ces liens sont à entretenir !
- Les « Parcours découvertes » dédiés aux élèves des classes de jardin musical CP et atelier « Percus 'Sons » se sont terminés mi-avril. Il est à noter que seul le premier parcours a accueilli la totalité des élèves, il y a eu un fort absentéisme aux 2èmes et 3èmes parcours malgré les mails en amont. Il faudra sans doute veiller à communiquer aux familles l'importance de ces parcours, non seulement pour aider l'enfant au choix de l'instrument, mais aussi pour le développement de sa culture personnelle.
La saison musicale pour ces jeunes musiciens s'est conclue par un concert au centre Malraux le 27 mai. Comme l'an passé, de jeunes instrumentistes étaient présents pour jouer et présenter leur instrument et répondre aux questions des élèves.

- La professeure de formation musicale, Jeanne Favier, a souhaité à nouveau emmener ses classes de second cycle à l'opéra le 24 mars avec au programme, Wagner. Un travail sur les œuvres en amont et en aval a été effectué pendant les cours.
- Oguz Karakas, professeur de clarinette a monté une version simplifiée pour jeunes instrumentistes du carnaval des animaux. C'est la résidence pour personnes âgées « Les boréales » qui a eu le plaisir d'assister à la production de cette pièce qui a remporté un vif succès !
- Loeiz Buhan, professeur de flûte a lancé un projet autour des musiques irlandaises. Les flûtistes ont donc été conviés à suivre 3 séances de découverte avec un flutiste spécialisé dans le domaine. Guitaristes et percussionnistes se sont ensuite joints à ces élèves pour préparer une audition « Voyage en Irlande ». Jeanne Favier s'était chargée des pièces chantées avec ses classes de formation musicale (1C4, 2C1 et 2C2). L'orchestre à vent dirigé par Mickaël Jaure a proposé de se joindre à ce concert avec une suite de pièces irlandaises. Concert au programme festif et dansant, ambiance assurée au centre Malraux ce 3 février !
- Pour notre fête des voisins, nous avons sollicité l'école Anne Sylvestre qui bénéficie des interventions scolaires de Solène Leroy dans le cadre du dispositif « Musique à l'Ecole ». Les classes de CP sont donc venues chanter devant les parents. Les élèves de l'atelier « Percus'Sons » et l'ensemble de flûtes et guitares créé pour le concert de musiques irlandaises sont venus présenter quelques pièces. Ce temps de rencontre a permis de faire connaître l'école de musique aux familles de l'école élémentaire voisine.
- Le projet regroupant les élèves de l'école élémentaire Debussy bénéficiant des interventions de Demos, « Les p'tites Mèches » et l'orchestre à cordes s'est poursuivi. Quelques élèves de nos ensembles ont pris part aux stages des vacances scolaires. Le vendredi 16 juin, tous étaient en scène à la chapelle Corneille pour le concert final.
- Comme chaque année, le jazz band était présent pour la journée « 9, rue du jazz » qui a élargi son espace géographique et s'est installé derrière l'espace du palais. Les effectifs importants de certains ensembles nécessitaient en effet des scènes plus grandes avec davantage de souplesse au niveau des installations. Rendez-vous est déjà pris pour l'anniversaire des 10 ans en 2024 !
- Le projet « Graines de sax » apprécié de tous, musiciens et auditeurs, a été relancé cette année, profitant de l'Armada pour se produire dans le square Verdrel, à l'ombre des arbres. Pour arborer ce grand rassemblement de voiliers, il a été rebaptisé « Grand vent de sax ». La répétition avait été organisée au centre Malraux, en plein air, pour permettre aux habitants du quartier d'y assister. Ce rassemblement a encore une fois été très apprécié, la préparation de la prochaine saison a été lancée dans la foulée, à suivre donc...
- Dans la même dynamique, les classes d'alto se sont réunies cette année sous l'impulsion d'Isabelle Simon et de Mathilde Rique. Le 15 avril, à Normanville, un concert « Altos en fête » a finalisé ce projet très apprécié des élèves et de leurs parents !
- L'Atelier Lucien avait remporté un vif succès pour les 30 ans de l'école, beaucoup d'adhérents avaient exprimé le souhait d'y retourner, sans la pluie... Le jazz band a donné rendez-vous aux fidèles de ce lieu le 19 juin pour leur dernier concert de l'année, la météo était fraîche, mais pas de pluie pour cette fois !
- La Halle aux Toiles était à nouveau réservée pour clore cette saison musicale. Le mercredi 26 juin un concert a réuni des ensembles de guitares, de musique irlandaise, chorale d'enfants, quatuor de violons et orchestre à vent. Ce lieu à l'acoustique flatteuse reste idéal pour nos jeunes musiciens, il faudra toutefois essayer de finaliser le nouvel aménagement pour que les lumières de scène soient déplacées ou peut-être envisager la possibilité de déplacer les praticables pour les remettre en fond de salle.

« Musique à l'École »

EFFECTIFS 22.23

ECOLE	NOMBRE DE CLASSES ET D'ÉLÈVES	INTERVENANT
BALZAC	18 classes 312 élèves	SOLENE LEROY
ANNE SYLVESTRE	10 classes 237 élèves	
DEBUSSY	17 classes 280 élèves	CEDRIC BUREY
LES SAPINS	7 classes 116 élèves	
MAROT	7 classes 123 élèves	
MAUPASSANT	9 classes 159 élèves	
RAMEAU	12 classes 194 élèves	
VILLON	14 classes 230 élèves	

R.E.P.	NOMBRE D'ÉLÈVES
PLATEAU NORD	1 102 élèves
QUARTIER GRAMMONT + ANNE SYLVESTRE	549 élèves
Totaux	1 651 élèves

LA RENTRÉE SCOLAIRE

Dès le mois de septembre des rencontres avec les équipes enseignantes de chaque école ont été planifiées. En effet, les directeurs et professeurs changent et il était opportun de représenter le dispositif et d'expliquer ou rappeler le rôle de chacun.

Lors de ces rencontres, un document préparé avec les intervenants (qui synthétise le déroulement d'une année, le contenu pédagogique, l'importance de la co-construction du projet avec l'équipe enseignante des écoles), a été distribué.

Les échanges ont permis de faire résurgir des propositions et souhaits.

- Ne pas systématiquement retenir le thème départemental comme base de travail pour le choix des chants
- Instaurer sur les écoles du plateau le même principe de planning mis en place à l'école Anne Sylvestre avec des séances une semaine sur deux pour :
 - 1) Mieux répartir le travail tout au long de l'année
 - 2) Permettre aux enseignants de reprendre le travail des chants pendant la semaine sans intervention
 - 3) Clôre l'année sur le concert.

Ces propositions ont été retenues et seront réétudiées pour l'année 23.24.

PLANNING DES ACTIVITES

- Pour les écoles du plateau nord :

2 semestres, l'un de septembre à fin janvier, l'autre de février à juin.

- Premier semestre consacré aux classes du cycle 2 et à la moitié des classes de CP ;
- Second semestre aux classes du cycle 3 et à l'autre moitié des classes de CP.

- Pour les écoles de la rive gauche :

- Ecole Anne Sylvestre

Séances réparties sur toute l'année scolaire une semaine sur 2.

- Ecole Balzac

2 semestres, le premier consacré aux classes de CM1 et CM2 et une partie des classes de CP, le second semestre consacré aux classes de CE1 et CE2 et la dernière partie des classes de CP.

SAISON MUSICALE

Pour rappel, les classes de CP ne font pas de restitutions publiques, sauf éventuellement dans leur école respective.

Pour les écoles du plateau nord.

Les restitutions du 1er semestre, dédiées aux classes de cycle 2, sur le thème départemental de l'Education nationale « Et si on sortait du cadre ? », étaient prévues dans l'auditorium du Conservatoire. Cependant, Cédric Burey, intervenant, a eu des soucis de santé qui ne lui ont pas permis d'assurer plusieurs séances ainsi que le concert du lundi 30 janvier. Par ailleurs, le mouvement de grève annoncé pour le mardi 31 janvier a quant à lui, rendu l'organisation impossible pour les déplacements des classes et des familles. Pour ne pas pénaliser ces élèves, il a été décidé de leur proposer de se produire à la halle aux Toiles au mois de juin.

Les restitutions du 2nd semestre dédiées aux classes de cycle 3 étaient en lien avec l'évènement de l'Armada, sur le thème du « voyage ». Ainsi, 440 enfants se sont réunis sur le parvis du Musée des Beaux-Arts le 13 juin. Certes, le beau temps était au rendez-vous, mais les températures excessives ont rendu les conditions difficiles pour les enfants, il faudra trouver un lieu plus abrité pour l'année prochaine.

Les concerts de l'école Balzac

Le concert de l'école Balzac a remporté un vif succès dans l'auditorium du Conservatoire ! 110 élèves des classes de CM1 et CM2 étaient réunis pour chanter la mer et le voyage. Les parents étaient enchantés de découvrir le travail de leurs enfants, ébahis devant la solennité de ce lieu ! Après ces années de Covid, ces retrouvailles ont fait un bien fou. Les classes de CE2 se sont quant à elles produites au centre Simone Veil le lundi 26 juin pour présenter leurs chants aux familles.

Lors de la réunion de rentrée, il avait été acté que les classes de CE1 ne feraient pas de restitution, préférant orienter les séances sur de l'éducation musicale (Présentation d'instrument, travail rythmique, écoute d'œuvres...), les institutrices souhaitant assurer elles même le travail de chant choral.

L'école Anne Sylvestre, a choisi d'organiser son concert dans la cour de récréation le 3 juillet avec 2 musiciens pour accompagner les chanteurs.

Le Président indique que ce rapport moral a été envoyé à tous avec les convocations et demande à l'assemblée si elle souhaite soulever des questions ou faire des remarques sur ce bilan de l'année 2022.2023 Aucune remarque n'est apportée, l'assemblée donne quitus à ce Rapport Moral.

Le président donne alors la parole à Thierry CHAMPION, Commissaire au compte du cabinet KPMG pour présenter les comptes clos au 31 aout 2023 validés par le Conseil d'Administration le lundi 16 octobre 2023.

ARRET DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS AU 31 AOUT 2023

RAPPORT FINANCIER

Les comptes de l'exercice clos au 31 août 2023 affichent un résultat net comptable excédentaire de 17 110 € pour des produits d'exploitation s'élevant à 660 296 €.

Les éléments principaux qui ont impacté le résultat sont (en partie) liés à la situation économique de 2023 qui a été favorable à cet exercice, avec un taux d'intérêt à 3% sur les livrets et une inflation qui a amenuisé les provisions des IFC.

Parallèlement, au niveau des charges de personnel, la rupture conventionnelle avec une salariée de l'administration a engendré une économie conséquente de salaire ; le montant des IJSS perçues (dont des indemnités en attente des exercices précédents) vient alléger la masse salariale « enseignement ».

Le montant des cotisations en hausse vient participer au résultat exceptionnel de cette année.

Variations des produits d'exploitation

Les recettes de scolarité en hausse s'élèvent à 1 15 256 € contre 107 417 € en 2022. Cette évolution est en partie liée à l'ajustement du montant des cotisations en avril 2022 et à un nombre plus important de familles dans les tranches supérieures.

A ces recettes de scolarité s'ajoutent les participations des ensembles vocaux et instrumentaux aux frais de fonctionnement pour l'utilisation des locaux et du matériel d'un montant de 2 120 €.

La subvention d'exploitation allouée par la Ville de Rouen pour l'activité principale est de 433 333 € dont :
420 000 € pour la subvention annuelle
13 333 €, quote part de la subvention exceptionnelle de 20 000 € pour l'année 2023

Le montant de la subvention de la Ville de Rouen pour le dispositif « Musique à l'École » s'élève à 70 000 € pour l'année scolaire.

La subvention du Département de la Seine-Maritime reste quasi stable à hauteur de 26 110 € pour l'année scolaire 2022/2023.

Le résultat financier est en forte hausse, 3 470 € contre 834 € en 2022. Cette hausse est liée à l'augmentation des taux d'intérêts des livrets qui est passé à 3% en 2023.

Variations des dépenses et charges

Les rémunérations (414 077 €) et charges sociales (149 599 €) représentent 85,36 % du budget global.

Le volume d'heures d'enseignement est resté stable (193,25h).

Le poste impôts et taxes est à l'équilibre.

La masse salariale est en augmentation, elle passe de 407 653 € à 414 077€. On notera dans les produits d'exploitation un montant de 12 380 € d'indemnités journalières perçues de la CPAM qui viennent diminuer d'autant cette masse salariale. Les charges, quant à elles, sont stables, 149 599 € contre 150 935 en 2022.

La dotation aux amortissements est de 984 € et la dotation aux provisions pour les indemnités de fin de carrière est de 8485 €.

Le bilan

La provision pour charges destinée aux indemnités de fin de carrière s'élève dorénavant à 126 878€. Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de 3.6 % (inflation comprise).

Les hypothèses de turn over, différentes selon si le salarié non-cadre était à temps plein ou à temps partiel, ont été revues. Un seul pourcentage de turn over pour la catégorie non-cadres a été appliqué (17,5%).

L'essentiel de l'actif, 257 553 € est de la trésorerie, ce qui permet à l'association de garantir une situation financière de plus en plus saine et sécurisante.

Les fonds propres passent de 32 469 € à 49 579€.

L'application de nouvelles normes comptables, impose de faire apparaître la valorisation des prestations gratuites (bénévolat, subvention en nature ...); la mise à disposition des locaux valorisée à 53 840 € dans la Convention signée avec la Ville apparaît donc dans le compte de résultat.

La convention de mise à disposition a été conclue pour une durée de 3 ans à compter du 04 aout 2022.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

EVOLUTION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La Ville a prévu un montant de subvention de :

450 000 € pour l'activité principale pour l'année civile 2024,

75 000 € pour « Musique à l'Ecole » pour l'année scolaire 2023.2024

Depuis le 1er septembre 2023, une nouvelle antenne de l'école s'est installée au centre Malraux sur le plateau nord pour élargir l'offre culturelle de ce quartier prioritaire de la Ville. Cette création fera l'objet d'un avenant à la convention. La subvention « Antenne Malraux » est de 25 000 € pour l'année civile 2024. 8 000 € seront versés en novembre 2023 pour financer la période du 1er septembre au 31 décembre 2023.

La convention « Musique à l'Ecole » a été renouvelée pour les années 2022 à 2025.

La convention « Ecole de Musique », activité principale, a été renouvelée le 23 mars 2023 pour les années 2023 à 2025.

En janvier 2024, l'indice des professeurs sera revalorisé et passera de 262 à 265. Parallèlement, les valeurs de points passeront respectivement de 6,85 € à 7,01 € pour la V1 et de 6,50 € à 6,60 € pour la V2.

La subvention du Département reste stable à hauteur de 27 000 € pour l'année 2023.2024. Cette subvention est versée dès l'automne 2023 dans l'attente de la mise en place du nouveau Schéma Départemental des Enseignements Artistiques à la rentrée scolaire 2024.

Les recettes de scolarité sont prévues avec une légère augmentation, 1 17 000 € contre 1 15 256 € en 2022/2023, le montant des tarifs pour toutes les tranches a été augmenté pour demander aux adhérents de partager l'effort financier assuré par la Ville.

Le nombre global d'heures d'enseignement reste constant avec 193h hebdomadaires de cours.

Le nombre d'adhérents pour l'année 23/24 est de 412 élèves contre 413 en 22.23, on notera une légère hausse dans les pratiques collectives alors que le nombre d'élèves instrumentistes est en baisse, notamment dans les instruments à vent. La demande en piano reste toujours forte.

L'antenne Malraux accueille 33 élèves répartis ainsi sur un total de 14 heures d'enseignement hebdomadaires :

3 enfants en jardin musical

10 enfants dans l'atelier « Percus'Sons »

11 pianistes

6 guitaristes

3 batteurs

Conclusion :

Thierry Champion constate que le résultat de l'exercice 2022/2023 montre une situation financière de l'association de plus en plus rassurante avec des fonds propres qui désormais correspondent à un mois de fonctionnement. Les relations de confiance avec la Ville de Rouen et la transparence des échanges permettent d'envisager l'avenir avec confiance et sérénité.

CERTIFICATION ET CONCLUSION

Thierry Champion donne ensuite lecture de son rapport qui certifie les comptes sincères et véritables ainsi que celle du rapport sur les conventions règlementées. Il ajoute que la situation financière de l'école est très stable, saine, tout à fait satisfaisante.

A l'unanimité, l'assemblée approuve cette présentation du rapport du Commissaire aux Comptes et du rapport sur les conventions règlementées de l'exercice clos au 31 août 2023.

Le Président propose ensuite l'affectation du résultat en « à nouveau » aux fonds propres. Cette proposition est également validée à l'unanimité par l'assemblée.

Cécile Ragu reprend alors la parole et présente la rentrée 2023.

LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2023

L'équipe pédagogique

Peu de changements en cette rentrée 2023 :

- Elise Rege poursuit son congé parental, remplacée par Narek Movsissian qui désormais est diplômé d'état !
- Loeiz Buhan poursuit le remplacement d'Anne Claire Langlois, lui aussi, nouvellement diplômé.
- Solène Leroy a pris le relai de Fanny Gervais en congé qui n'a pas souhaité reprendre ses heures de cours pour partir vers de nouvelles régions.

L'antenne Malraux a ouvert ses portes pour la rentrée. C'est Stéphanie Alcazar qui assure les cours de jardin musical, Fm et atelier « percus'Sons, Adrien Caron les cours de guitare, les élèves de batterie seront accueillis par Jean-Christophe Ragu.

Résultat de l'élection du Conseil Pédagogique qui a eu lieu lors de la réunion de rentrée 2023 :

DISCIPLINE	TITULAIRE	SUPPLEANT
CORDES	Isabelle SIMON HOULETTE	Yoann FILIN
VENTS	Mickaël JAURE	Oguz KARAKAS
PIANO	Narek MOVSISSIAN	Lise LAMARRE
FORMATION MUSICALE	Stéphanie ALCAZAR	Jeanne FAVIER
MUSIQUES ACTUELLES	Damien TRAIN	Pierre LOCOGE

EVOLUTION DES HEURES D'ENSEIGNEMENT ET EFFECTIFS

Les heures :

Le nombre d'heure global reste stable avec une seule variation de 30 minutes liée à l'évolution des cours de formation musicale.

Plusieurs professeurs ont souhaité baisser très légèrement leur nombre d'heures hebdomadaires pour raison personnelles, ces heures ont donc été reportées sur le piano, instrument toujours très demandé et particulièrement cette rentrée scolaire.

Evolution des heures d'enseignement

Heures de l'antenne Malraux en Vert

DISCIPLINES	20.21	21.22	22.23	23.24
Ensemble instrumentaux	7 h	8 h	8,75 h	8,75 h
Chorales	5 h	3 h	3 h	3h
Formation musicale	27,50 h	27 h	26.25 h	25.75h + 2h
Jardin musical	5 h	5 h	5h	5h + 1h
Eveil (autofinancement)	2 h	2 h	2h	2h
Atelier "Percus'Sons"	1h	1h	1h	1h + 1h
Totaux cours collectifs	47,50 h	46 h	46 h	45,5 h + 4h
Clarinette	7 h	7 h	7h	7h
Flûte traversière	20,50 h	18,50 h	19 h	19h
Saxophone	6,25 h	7,75 h	7.50 h	7h
Trompette	5 h	5 h	5.50 h	5,5 h
Instruments à vents	38,75 h	38,25 h	39 h	38,5 h
Guitare électrique	8,50 h	7 h	7 h	7,5 h
Guitare acoustique	19 h	18,50 h	19 h	18,5h + 3 h
Alto	3 h	2,50 h	2.50 h	4 h
Violon	14,50 h	17 h	15.50 h	14 h
Violoncelle	6 h	6 h	6 h	6h
Instruments à cordes	51 h	51 h	50 h	50 h + 3h
Piano	43,75 h	44,50 h	44 h	45 h + 5,5h
Batterie / Percussions	12,25 h	13,50 h	14.50 h	14 h + 1,5h
Totaux cours instruments	145,75 h	147,25 h	147,5 h	147,5 h + 14h
Totaux	193,25 h	193,25 h	193,5 h	193 h + 14h

Les effectifs : (voir pièce jointe)

Le nombre total d'adhérents reste stable malgré des variations plus marquées dans les différentes lignes de ce tableau. Le nombre d'élèves inscrit a augmenté, notamment pour l'atelier « Percus'Sons » où plusieurs élèves ont souhaité poursuivre l'activité parallèlement à leur pratique instrumentale.

La fluctuation dans les effectifs des élèves instrumentistes se situe particulièrement dans les instruments à vent. Après des départs assez nombreux suite à des déménagements, départ en études supérieures... certaines nouvelles inscriptions ont été annulées pour plusieurs raisons, admission au CRR, emplois du temps incompatibles avec les horaires proposés, et aussi l'arrêt de la location d'instrument chez le luthier Eric Gervais. Les professeurs de flûte et de clarinette proposent de faire des présentations de leur instrument dans des écoles, mais il faut en amont, trouver une solution pour l'acquisition de ces instruments trop chers à l'achat. La question de l'investissement dans un parc instrumental devient cruciale face aux difficultés économiques actuelles.

Evolution des inscriptions (au 13 octobre)
Effectifs Malraux en vert

DISCIPLINES	20.21	21.22	22.23	23.24
Ensembles instrumentaux	6	6	6	2
Chorales adultes / enfants	43	28	32	32
Formation musicale seule	5	2	3	7
Jardin musical cours préparatoire	30	30	30	30+3
Jardin musical gde section maternelle	20	20	20	20
Eveil musical	14	14	14	12
Atelier Percus'sons	8	10	5	13+10
Totaux cours collectifs	126	110	110	116+13
Clarinette	14	14	13	11
Flûte traversière	41	37	40	39
Saxophone	13	17	16	13
Trompette	11	10	11	11
Instruments à vents	79	78	80	74
Alto	6	5	5	8
Guitare électrique	17	14	14	15
Guitare acoustique	39	38	39	38+6
Violon	29	34	33	29
Violoncelle	13	13	13	12
Instruments à cordes	104	104	104	102+6
Piano	90	88	90	92+11
Batterie et percussions	25	28	29	28+3
Totaux instruments	298	298	303	296+20
EFFECTIF TOTAL	424	408	413	412+33

L'ANTENNE AU CENTRE MALRAUX

LES HEURES ET EFFECTIFS

Lors de la préparation de cette ouverture de pôle, le budget était prévu pour 14h d'enseignement.

- 10h de cours individuel
- 2h de formation musicale
- 1h d'atelier « Percus'Sons »
- 1h de jardin musical CP

Les inscriptions ont débuté en juin 2023 après avoir communiqué dans toutes les écoles du plateau par le moyen de plaquettes. Il semble malgré tout que les écoles n'aient pas reçu les plaquettes en français, seules celles qui étaient traduites en arabe et en anglais ont été distribuées.

In fine, les effectifs se détaillent ainsi

- 11 pianistes
- 6 guitaristes
- 3 batteurs
- 10 élèves pour l'atelier « Percussions »
- 3 élèves en jardin musical. Une relance d'information a été faite dans toutes les écoles élémentaires pour les classes de CP.

Toutes les familles ont été contactées par téléphone pour savoir s'ils pourraient acquérir l'instrument. Pour celle qui ne le peuvent pas, la Ville de Rouen et l'école de Musique ont acheté des claviers, guitares et batteries électriques qui seront en prêt gracieux toute l'année.

Courant mars, les familles seront recontactées pour savoir si leur enfant pense poursuivre l'année prochaine, dans ce cas, peut-être envisager la préparation d'un achat d'instrument.

SAISON MUSICALE

Comme chaque année, les auditions de classes et les parcours découvertes pour les enfants du CP et de l'atelier « Percus'Sons » animeront l'école ou les résidences pour séniors tout au long de l'année.

Parallèlement, des projets inter classes se mettent en place, ainsi :

- Le Jazz band ira animer les Docks 76 la semaine qui précède Noël, il se tient prêt pour toute autre animation qui pourrait intéresser le quartier, ce pourrait être le 17 juin sur la place des Emmurés.
- Les élèves de l'antenne Malraux seront invités à l'opéra de Rouen pour assister au concert « le livre de la jungle »,
- Nos violonistes se joindront au projet de rencontres violons du conservatoire de Rouen et Grand Couronne,
- Le chœur de femmes chantera à l'église Sainte Jeanne d'Arc au profit de l'association « l'autobus »
- Place à la musique française en cette année de bicentenaire de la mort de Gabriel Fauré ! le chœur de femmes, élèves de classes de formation musicale, flutistes et guitaristes donnent rendez-vous à leur public le 22 février en l'église saint Jean-Baptiste de la Salle.
- Un conte musical sera créé en partenariat avec la bibliothèque Simone de Beauvoir, « la flûte magique de Luna », honneur à la classe de flûte traversière !
- Après le grand succès du carnaval des animaux, Oguz Karakas, le professeur de clarinette se lance dans « Pierre et le loup » de Prokofiev. C'est le centre Malraux qui accueillera nos musiciens et conteur le 22 mars.
- Le projet 2024 du territoire 4 du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques sera consacré aux ateliers de musiques actuelles. C'est au centre Marc Sangnier de Mont Saint Aignan que les différents ensembles seront réunis autour de deux musiciens professionnels qui les guideront dans leur travail d'ensemble. Le matin, un ingénieur du son leur apprendra à maîtriser la balance son au sein d'un groupe.
- L'école sera présente cette année encore pour la fête des voisins, peut-être essayer de renouveler notre projet avec la MJC rive gauche ?
- Les enfants du jardin musical et de l'atelier « Percus 'Sons » se mettront en scène le 25 mai pour leur spectacle de fin d'année,
- Le festival « Rue du jazz » fête ses 10 ans, le jazz band toujours fidèle participera à cet événement prévu le 1^{er} juin.
- Cette année, l'orchestre à cordes se joindra à celui de l'école de musique de Déville les Rouen. Les effectifs de ces deux ensembles sont très complémentaires ce qui permettra de renforcer chaque voix. Première « mise en bouche » le 9 avril au centre Voltaire de Déville les Rouen dans le cadre de leur concert réservé aux ensembles, puis, nous aurons le plaisir de les réentendre lors de notre concert de fin d'année à la Halle aux Toiles le mercredi 26 juin.
- Les élèves de 1^{ère} et 2^{ème} année de formation musicale chanteront et danseront à la halle aux toiles le 19 juin sous la houlette de leur professeure Jeanne Favier qui, avec Loeiz Buhan, Anne-Claire Langlois et Yoann Filin préparent un bal renaissance. Pour ce projet, Juliette Louvion se joindra à eux avec ses élèves de l'atelier « Percus'Sons ». Les parents seront invités à entrer dans la danse !
- Le jardin saint Sever sera animé de danses irlandaises le 15 juin. Tout au long de l'année, les élèves intéressés par cette musique suivront des ateliers avec Marial Benoit, flutiste spécialisé dans le domaine, et Loeiz Buhan, professeur de flûte.
- Les saxophonistes poursuivent leur grand rassemblement, c'est à Maromme qu'ils se réuniront le 23 juin pour les « saxolympiques 2024 » !
- L'année se clôturera à la Halle aux Toiles pour le plaisir d'écouter un tableau musical de toutes les disciplines de l'école.

« Musique à l'École »

EFFECTIFS 23.24

ECOLE	NOMBRE DE CLASSES ET D'ÉLÈVES	INTERVENANT
BALZAC	18 classes 324 élèves	SOLENE LEROY
ANNE SYLVESTRE	10 classes 232 élèves	
DEBUSSY	18 classes 309 élèves	CEDRIC BUREY
LES SAPINS	9 classes 123 élèves	
MAROT	7 classes 119 élèves	
MAUPASSANT	8 classes 154 élèves	
RAMEAU	10 classes 179 élèves	
VILLON	13 classes 240 élèves	

R.E.P.	NOMBRE D'ÉLÈVES
PLATEAU NORD	1 124 élèves
QUARTIER GRAMMONT + ANNE SYLVESTRE	556 élèves
Totaux	1 680 élèves

PLANNING DES ACTIVITES

Les 6 écoles du plateau ont désormais choisi le rythme d'une séance de chant choral une semaine sur deux. Sur la rive gauche, l'école Anne Sylvestre reste elle aussi sur cette cadence bimensuelle. L'école Balzac a quant à elle souhaité différencier les niveaux. Ainsi, les CE2, CM1 ET CM2 bénéficieront d'une séance une semaine sur deux, les CP et CE1 (qui ne souhaitent pas faire de restitution, seront répartis en 2 périodes, la première pour les CE1, la seconde pour les CP.

SAISON MUSICALE

Les concerts pour toutes les classes se dérouleront en juin.

Le 21 juin, dans un jardin de la ville, les CM1 et CM2 des écoles du plateau seront réunis pour la fête de la musique. Il faudra cette année veiller à garantir un lieu ombragé pour éviter les coups de chaleur des enfants.

La Halle aux Toiles accueillera les concerts des CE1 et CE2 des Hauts de Rouen, 2 soirées seront dédiées aux écoles de la rive gauche, l'une pour les CE2, CM1 et CM2 de l'école Balzac, l'autre pour toutes les classes de l'école Anne Sylvestre

Le thème départemental « A vos arts... Partez ! » a été retenu cette saison musicale pour honorer les jeux olympiques qui approchent.

Cécile Ragu demande aux adhérents s'ils souhaitent des informations complémentaires ou ajouter des remarques.

Quelques parents souhaiteraient être informés davantage en amont pour tous les projets mis en place, notamment lorsque les répétitions ne se déroulent pas sur le temps habituel des cours. La présentation de la saison musicale apparaît déjà très riche, voire même suffisamment dense pour l'organisation des familles au regard du nombre de répétitions.

Cette présentation de l'année 2023/2024 recueille l'approbation de l'assemblée.

Cécile Ragu poursuit en présentant les budgets prévisionnels de l'année 2023.2024 de l'école et de l'antenne Malraux.

BUDGET PREVISIONNEL 2023.2024

Les recettes

- La subvention de la Ville pour l'activité principale, l'Ecole, s'élève à 440 000 €, auxquels s'ajoutent 6000 € qui correspondent à la quote part de la subvention supplémentaire de l'année 2023.
- La subvention du dispositif « Musique à l'Ecole » a été revue à hauteur de 75 000 € pour l'activité.
- La subvention du Département reste stable à hauteur de 27 000 €, la totalité de cette subvention est versée dès l'automne 2023 en raison du renouvellement du schéma départemental des enseignements artistique.
- Les recettes de scolarité prévues sont en légère augmentation avec 1 17 000 €.
- Les participations aux frais de fonctionnement sont estimées avec prudence car les travaux du boulevard d'Orléans risquent d'impacter les ensembles qui sollicitent un prêt de salle pour leurs répétitions. A ce jour, ils s'annoncent à hauteur de 1 300 €.
- La provision pour les IFC du salarié concerné par un possible départ à la retraite est de 14 500 €

Les dépenses

- Les comptes « achats, frais divers de gestion, services extérieurs sont inchangés hors mi la ligne des frais d'auditions dans laquelle sont prévues plusieurs locations de piano et location de camion pour le déplacement de matériel et le renouvellement de plusieurs banquettes de piano.
- La ligne « photocopies » est prévue en hausse suite au résultat comptable de l'exercice 22.23, un mot de passe pour le photocopieur a été donné à chaque enseignant pour davantage contrôler son utilisation, notamment le week-end. La société a été cependant contactée pour contrôler les factures, il s'avèrerait qu'il y ait un trop versé sur l'exercice 2022.2023, une régularisation sera alors faite cette année.
- Le compte « services extérieurs » est prévu dans la continuité de l'exercice 22/23
- Les comptes « Salaire enseignement » et « enseignement Musique à l'Ecole » sont en hausse, impactés par le changement d'indice des professeurs qui passe de 262 à 265, et l'augmentation des 2 valeurs de point (V1 passe à 7.01 € et V2 passe à 6.60 €) au mois de janvier 2024
- La masse salariale du secrétariat correspond désormais à l'unique poste d'assistante de gestion.
- Aucun changement concernant le poste de direction.
- Le poste entretien est en légère augmentation, la quantité de travail pour l'agent d'entretien nécessitait vraiment une évolution de son temps de travail qui passe de 6h à 7h hebdomadaire.
- La ligne « concert » tout comme celle des concerts « Musique à l'Ecole » prévoit un budget de salaires pour les personnes qui se chargeront du transport de matériel pour les auditions hors les murs et les concerts. Un petit budget de 700 € est prévu pour le projet de musiques traditionnelles.
- Un professeur pourrait faire valoir ses droits à la retraite en fin d'année scolaire, le montant de son IFC est estimé à 15 700 € et sera affiné au moment de son départ, (les provisions afférentes sont dans les recettes comme cité ci-dessus).
- Les indemnités de transport en commun ont été revues à la hausse, plusieurs salariés seront potentiellement dans l'obligation de garer leur véhicule à l'entrée de la ville et de prendre un transport en commun pour regagner l'école dès la reprise des aménagements du boulevard d'Orléans.
- Le montant des amortissements est de 2 000 €, prenant en considération les derniers achats immobilisés (instruments, ordinateur, mobilier...)
- L'actualisation des indemnités de fin de carrière a été réévaluée à hauteur de 10 000 € pour l'année 23.24 dans l'éventualité où le salarié en âge de faire valoir ses droits à la retraite souhaiterait poursuivre son activité.

Il est à noter que la convention collective prévoit d'ores et déjà des augmentations des valeurs de points

- Au 1^{er} janvier 2025 V1= 7,12 €
- Au 1^{er} janvier 2026 V1= 7,23 €
- L'augmentation de la valeur de point V2 sera négociée ultérieurement.

Antenne Malraux

- La subvention pour l'antenne Malraux est de 24 600 € pour l'année scolaire 23.24.
Le montant des cotisations des adhérents est prévu à hauteur de 6 500 €.
Les achats prévoient l'investissement de quelques instruments ou matériel pédagogique, des frais de photocopies...
Les frais d'auditions correspondent à l'achat de tickets de transport en commun pour emmener les élèves à l'opéra, les places de concert...
Les services extérieurs prévoient la cotisation pour l'assurance de ce lieu d'activité, la cotisation à la SEAM pour les photocopies et l'entretien du matériel musical.
Les charges de personnel prévoient les salaires des enseignants (ainsi que les visites médicales d'embauches des nouveaux professeurs), du secrétariat et les salaires pour les heures de concerts.

Ces budgets prévisionnels sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES

Le renouvellement des membres du Conseil d'Administration et des représentants de parents d'élèves a lieu tous les 2 ans selon les statuts.

Pour le Conseil d'Administration,
Se représentent :

- Anne-Gaëlle MAISONS
- Anne COUDERC

Ne se représentent pas :

- David AGNES
- Gérard LESEUL
- Nolwenn MAROUTEAU

Sont candidats :

- Eric BELLINI
- Véronique COTTARD
- Nicolas LOZAY
-

Pour le conseil des représentants de parents d'élèves,

Se représente

- Hélène BOUVRY

Ne se représente pas

- Nathalie LOZAY VANDENBERG

Sont candidats :

- François BOUVRY
- Nicolas LOZAY

Le nombre de votants (présents et pouvoirs confondus) est de 59

Sont élus à l'unanimité

- Membres du Conseil d'Administration :
 - Eric BELLINI
 - Véronique COTTARD
 - Anne COUDERC

- Anne-Gaëlle MAISONS
- Nicolas LOZAY

- Représentants de parents d'élèves :
- Hélène BOUVRY
 - François BOUVRY
 - Mathieu BLOSSIER

Une réunion se tiendra après l'Assemblée Générale pour élire les membres du Bureau.

REMERCIEMENTS

Le Président remercie chaleureusement Cécile Ragu, Jessica Amara et l'équipe pédagogique pour la qualité du travail fourni et le bon fonctionnement de l'école. Il remercie les adhérents pour leur présence.

L'ordre du jour est épuisé. Il est 20h, la séance est levée.

Le Président,
David AGNES



La trésorière
Anne COUDERC

